

PARIS : Continuité du télétravail, à quoi bon conserver des locaux d'entreprise ?

Alors que les mesures de confinement ont entraîné une généralisation du télétravail, à quoi bon conserver des locaux d'entreprise ?

Reprise progressive de la vie économique, continuité du télétravail, bien-être des collaborateurs, égalité des conditions de travail, redéfinition des locaux professionnels, dématérialisation des processus... les semaines de confinement ont poussé le monde de l'entreprise tout entier au changement. Des évolutions à pérenniser... ou pas !

PeopleDoc by Ultimate Software, spécialiste de la dématérialisation RH et fleuron de la HR Tech, se propose de revenir sur la manière dont la crise a amené les entreprises à faire évoluer rapidement leur fonctionnement afin d'assurer la continuité de leur service. Des fondamentaux du monde du travail révolutionnés de manière ponctuelle, mais qui peuvent aussi s'inscrire dans la durée... à certaines conditions ! Dans ce contexte, Philippe Raynaud, Country Manager France chez PeopleDoc by Ultimate Software se tient disponible pour échanger sur ces différents sujets : Quels avantages à disposer de bureaux à disposition des collaborateurs ? Pourquoi un fonctionnement en 100% remote ne doit pas devenir une norme ? A quoi ressemblera l'espace de travail de demain ? Télétravail : quid de l'égalité des conditions de travail ? Vers un équipement des domiciles ? Flexibilité des horaires, souplesse, confiance, autonomie... ces valeurs managériales que la crise a renforcées et qui doivent se pérenniser !

« Avec le télétravail longue durée, qu'en est-il des échanges spontanés inhérents à la vie de bureau ? Au quotidien, chaque collaborateur se nourrit – aussi bien personnellement que professionnellement – des échanges avec ses pairs mais aussi avec les membres d'autres départements de son entreprise. C'est la notion même d'innovation qui est ainsi rendue possible par les échanges inter-équipes. » explique Philippe Raynaud, Country Manager France de PeopleDoc by Ultimate Software.

« Il en va également d'une démarche citoyenne. Ne pas désertifier ses locaux d'entreprise dans la durée, c'est aussi faire revivre toute une économie de quartier. C'est accompagner dans la reprise les commerces et restaurants à proximité. » ajoute-t-il

A propos de PeopleDoc :

La plateforme SaaS PeopleDoc permet aux RH de répondre plus vite et plus efficacement aux demandes des collaborateurs et managers, ainsi que d'automatiser les processus RH de l'onboarding à l'off-boarding, tout en garantissant leur pleine conformité réglementaire, en France comme à l'étranger. En 2018, PeopleDoc est devenue une filiale du groupe américain Ultimate Software, leader dans le domaine de la gestion du capital humain (HCM). 3ème du Top 100 « *Companies to Work For* » pour la 7ème année consécutive dans le Top 25, Ultimate est fier d'être 1er du classement Best Workplaces in Technology pour la 3ème année consécutive. Avec plus de 5 200 collaborateurs, les deux entreprises partagent la même devise : « *l'humain d'abord !* » et servent une communauté de plus de 6600 clients ayant des collaborateurs dans 180 pays.

www.people-doc.fr